

L'hon. M. Starr: Une question supplémen-
taire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il
nous dire si M. Ronning lit les pensées?

L'hon. M. Martin: En disant «jeune député»
je ne faisais pas allusion à celui qui vient
de prendre la parole. (*Exclamations*)

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de
l'opposition):** Le ministre est fidèle à ses
habitudes. Ne pourrions-nous pas obtenir à
l'égard des questions posées des explications
aussi claires que celle du ministre de l'Indus-
trie au sujet d'une autre affaire? Le gouver-
nement canadien prend-il une initiative qui
a été approuvée par d'autres nations et par
le secrétaire général?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'ai
déjà dit à la Chambre que nous avons dis-
cuté de cette initiative avec le secrétaire gé-
néral et avec d'autres gouvernements que cette
situation concerne beaucoup. Je suis sûr que,
tout comme le très honorable représentant, ces
gouvernements partagent avec nous l'espoir
que ces démarches continuelles donneront le
genre de résultat que le monde entier attend.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Une ques-
tion complémentaire, monsieur l'Orateur.
J'aimerais demander au secrétaire d'État aux
Affaires extérieures si le gouvernement ne
ferait pas comprendre clairement au gouver-
nement des États-Unis qu'il ne partage pas
l'opinion qui lui est attribuée par M. James
Reston selon laquelle l'escalade de l'activité
militaire au Vietnam cet été améliorerait vrai-
semblablement les perspectives d'une paix
négociée. A mon sens, on pourrait indiquer
cela clairement sans porter atteinte aux autres
mesures que nous prenons actuellement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La
question du député porte à controverse et ne
peut être posée.

M. Lewis: Une autre question complémen-
taire, monsieur l'Orateur. Vu la réponse du
ministre, puis-je demander si le secrétaire
général des Nations Unies a envoyé une copie
de ses propositions au gouvernement du
Canada? Si je comprends bien, il aurait en-
voyé ses propositions aux parties intéressées.
J'aimerais savoir s'il a envoyé ou non ces
propositions au gouvernement du Canada, et
si oui, quelle réponse on envisage.

L'hon. M. Martin: J'ai déjà répondu à la
deuxième partie de la question dans la mesure
où à mon sens, dans les circonstances ac-
tuelles, je peux me permettre de le faire.

Quant à la proposition elle-même, exposée
dans ses grandes lignes dans la presse d'au-
jourd'hui, je ne sais si le texte de cette dé-
claration a été envoyé ou non au gouverne-
ment. J'ai discuté de ces mêmes propositions
avec le secrétaire général il y a deux semaines.

[*Plus tard*]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Ora-
teur, je voudrais demander au secrétaire
d'État aux Affaires extérieures si le gouver-
nement du Vietnam du Nord refuse toujours
d'entamer des négociations tant que les soldats
des États-Unis seront au Vietnam du Sud?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, mon
honorable ami comprendra, je crois, que cette
question, à l'appel de l'ordre du jour, exige-
rait une explication détaillée, et j'aimerais
établir si une telle explication est souhaitable,
maintenant, étant donné ce que le gouverne-
ment canadien cherche à accomplir présente-
ment ou plus tard.

Le très hon. M. Diefenbaker: Que cherche-
t-il à accomplir dès maintenant ou plus tard?

L'hon. M. Martin: Il fait de son mieux pour
en venir à un règlement négocié au Vietnam.
(*Applaudissements*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Bon. Et que
songe-t-il à faire plus tard? Le ministre a dit
présentement ou plus tard. Qu'est-ce que le
gouvernement compte faire? La réponse du
ministre est absurde.

[*Français*]

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE A
COMMUNIQUÉ AVEC LE NOUVEAU PREMIER
MINISTRE DU QUÉBEC AU SUJET DES RELA-
TIONS ENTRE LES DEUX GOUVERNEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Je désire
poser une question au très honorable premier
ministre.

Étant donné que les relations fédérales-
provinciales sont d'une importance capitale
et qu'elles présentent actuellement des pro-
blèmes fort épineux, le premier ministre est-il,
à l'heure actuelle, entré en communication
avec le nouveau premier ministre du Québec
depuis qu'il a été assermenté comme tel la
semaine dernière? Dans le cas de l'affirmative,
le premier ministre pourrait-il faire une dé-
claration à la Chambre à ce sujet?